

La coproduction à l'heure du numérique. Risques et opportunités pour le. consommateur.rice et l'emploi

Déclaration du groupe des organisations étudiantes et mouvements de jeunesse

La coproduction est-elle uniquement synonyme de perte d'emplois, de dégradation de nos solidarités collectives ou d'accaparement de richesses par une minorité d'individus ? Nous pensons que non, à la condition qu'il existe des mécanismes de protection, de régulation et de répartition des richesses, dont les pouvoirs publics sont les garants.

Le numérique est devenu incontournable dans le débat public tant il restructure considérablement la société. Dans ce contexte de transition, où les repères traditionnels sont brouillés, le numérique suscite tantôt de l'enthousiasme et de la fascination, tantôt de la crainte et de l'appréhension. Il en est de même sur les nouveaux modes de consommation et de production qu'il entraîne. La question du numérique et de ses conséquences doit être pensée avec prudence : ne nous laissons pas prendre par la fascination d'un terme relevant souvent de messages contradictoires et ne cédon pas à la diversion d'un débat « pour ou contre ». Les transformations à l'heure du numérique se font, et elles n'auront de sens que si elles se font au service de l'amélioration des conditions de vie des individus et répondent à leurs besoins et leurs attentes. C'est tout l'enjeu des défis qui sont devant nous : faire du numérique un outil au service de l'humain et non l'inverse.

Le projet d'avis que nous débattons aujourd'hui a réussi à répondre à cet enjeu. Il a rassemblé les militants de la société civile autour de pistes de travail et de débuts de réponses qui s'appuient sur nos mécanismes de solidarité et prétendent étendre le champ démocratique à un domaine dont il était jusque là exclu. En effet, le projet d'avis positionne ses préconisations comme les nouveaux outils de régulation et de protection à disposition des pouvoirs publics. Redonner du pouvoir aux pouvoirs publics sur cette question, c'est,

dans notre démocratie, redonner du pouvoir aux individus pour garantir les valeurs d'égalité, de solidarité et de justice.

Du projet d'avis, le groupe retient notamment les conditions sans lesquelles toutes perspectives d'évolutions dans l'intérêt des citoyens seraient impossibles. Il est urgent de bénéficier des indicateurs nous permettant de comprendre de quoi nous parlons. Quel est le niveau de contribution du consommateur ? De quelle création de richesse parle-t-on ? Dit autrement, quel travail est créé par le consommateur et comment les richesses produites sont-elles réparties ?

Ces questions amènent inévitablement à repenser de quelle manière le consommateur/travailleur perçoit un retour de son travail, mais également de l'exploitation de ses données personnelles qu'il laisse bon gré mal gré à disposition. Le projet d'avis préconise que la redistribution des richesses créées se fasse par la fiscalité, tout en garantissant l'impérieuse nécessité de protéger les données du consommateur et de respecter la vie privée. Le groupe appuie avec force ces préconisations, et tout particulièrement, la nécessaire réflexion relative à l'égalité fiscale au niveau européen. Repenser une imposition territoriale dans une société où la valeur se crée transnationalement est un défi majeur qui nous attend.

Enfin, le groupe a également été particulièrement sensible aux enjeux d'équipement, d'accès, d'éducation et de formation, visant à donner les outils de compréhension aux jeunes et à accompagner les moins jeunes dans un univers où les métiers se transforment profondément.

Pour conclure, je souhaitais remercier notre rapporteure et notre présidente de section ainsi que l'ensemble de l'administration, qui ont mené un travail de qualité, et su faire aboutir cette proposition d'avis en un compromis ambitieux, dans une ambiance studieuse et amicale.

Pour nous, cet avis va dans le sens d'une appropriation des transformations qui sont à l'oeuvre dans l'intérêt des citoyens et des valeurs de solidarité auxquelles nous sommes attachés.

Le groupe a voté favorablement cet avis.